

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7309174301

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7309174301>

Cette annonce a été mise en ligne le **11 novembre 2022** sur **Actu.fr**
Pour le département : **30 - GARD**



DE KERIVEL

Société civile immobilière

au capital de 1 000 euros

*Siège social : 20 RUE PASTEUR, 30220 AIGUES
MORTES*

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Aigues Mortes du 31/10/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : DE KERIVEL

Siège social : 20 RUE PASTEUR, 30220 AIGUES MORTES

Objet social : l'acquisition de tous biens et droits mobiliers ou immobiliers, l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble ou tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, la location de biens nus ou meublés, éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente,

échange ou apport en société, la construction, l'entretien, l'aménagement de tous immeubles, l'obtention de toutes ouvertures de crédits et prêts, ainsi que toutes prises de garanties, et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet pourvu qu'elles ne portent pas atteinte au caractère civil de la Société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Madame Marie HOARAU demeurant 20 rue Pasteur 30220 AIGUES MORTES

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément obtenu à l'unanimité des associés

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NIMES.

Pour avis

La Gérance

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex

